

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIVS

Les chiffres clés

OCTOBRE 2019

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 508



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
536 969 973 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 669

Dossiers matériels : **19 696**

Dossiers bancaires : **9 973**

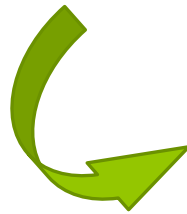


Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 247

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

*(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)*

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 392
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	310



50 187 593 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	1 095
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	5 821 (3 583 en 2018)